



Bâle, le 23 septembre 2018

Communiqué aux médias

Poursuivre résolument sur la voie qui a été définie

Le peuple et les cantons ont rejeté l'initiative pour des aliments équitables et celle pour la souveraineté alimentaire. Mais même sans ces nouvelles bases constitutionnelles la Confédération doit poursuivre une grande partie des buts – surtout de l'initiative pour des aliments équitables – et les atteindre dans le cadre de la politique agricole et commerciale.

Le peuple et les cantons ont rejeté aujourd'hui les deux initiatives concernant l'agriculture. Les paysannes et paysans bio attendaient surtout de l'initiative pour des aliments équitables une plus forte poussée pour les méthodes de production durables comme l'agriculture biologique, mais aussi un commerce international plus équitable. L'Assemblée des délégués de Bio Suisse avait décidé en avril de recommander d'accepter l'initiative pour des aliments équitables et de ne pas émettre de recommandation pour l'initiative pour la souveraineté alimentaire.

Après ce non, Bio Suisse plaide pour une rapide poursuite du développement de la politique agricole en direction de la durabilité. Les objectifs dans les domaines du climat, de la biodiversité, de la protection phytosanitaire, des éléments fertilisants, du bien-être animal, des antibiotiques et de l'énergie ont déjà été décidés ces dernières années. Du point de vue de la durabilité, du climat et de la biodiversité, la Suisse a souscrit des engagements internationaux qu'il s'agit maintenant de mettre en œuvre de manière décidée dans le cadre de la politique agricole. Bio Suisse exige dans ce contexte une concentration des moyens de l'État sur des formes de production qui travaillent à ces thèmes de manière active, novatrice et optimiste sur le marché. La recherche doit elle aussi être orientée de manière correspondante.

Il s'agit aussi de mettre résolument le cap sur les exigences plus élevées posées aux importations par l'initiative pour des aliments équitables. L'article constitutionnel sur la sécurité alimentaire valable depuis septembre dernier oblige le Conseil fédéral à créer les conditions qui favorisent «des relations commerciales transfrontalières qui contribuent au développement durable». On n'a pas encore vu grand-chose à ce sujet dans les négociations actuellement en cours (Mercosur, Indonésie, Malaisie). Bio Suisse veut maintenant une politique commerciale claire, équitable et avec des actes au lieu de mots dans les domaines critiques comme la viande aux hormones, l'huile de palme ou les importations de denrées alimentaires par avion.

Contact

Martin Bossard, Responsable des affaires politiques, tél. 076 389 73 70

Lukas Inderfurth, Responsable de la communication, tél. 061 204 66 25

Bio Suisse est la principale organisation bio de Suisse et la propriétaire de la marque Bourgeon. Cette organisation faitière créée en 1981 représente les intérêts de ses 6'423 entreprises agricoles et horticoles Bourgeon, et plus de 923 entreprises agroalimentaires et commerciales ont conclu avec elle un contrat de licence Bourgeon. Le Bourgeon est durable car il offre à nos contemporains une bonne qualité de vie tout en préservant les ressources des générations futures. Ce faisant il remet en équilibre les intérêts de l'homme, de l'animal et de la nature. Et pour que cet équilibre puisse se maintenir durablement, des organismes indépendants contrôlent chaque année l'intégralité de la chaîne de création de valeur ajoutée. www.bio-suisse.ch

Vereinigung Schweizer Biolandbau-Organisationen
Association suisse des organisations d'agriculture biologique
Associazione svizzera delle organizzazioni per l'agricoltura biologica
Unión svizra da las organizaziuns d'agricoltura biologica

Bio Suisse
Peter Merian-Strasse 34 · CH-4052 Basel
Tel. 061 204 66 66
www.bio-suisse.ch · bio@bio-suisse.ch